

tre de ces deux provinces on veut récolter assez de grains secondaires pour alimenter le bétail. Le ministre n'a pas encore obtenu du Dr Robertson de rapport définitif sur l'état d'avancement du travail d'organisation.

Canada Occidental.

L'Alberta est divisée en seize districts dont chacun est placé sous la direction d'un agent du service de l'augmentation de la production, et ces agents relèvent tous d'une direction centrale. On s'occupe de la prise de mesures.

- 1: Pour assurer la fourniture de semences;
- 2: Pour le recrutement de l'aide nécessaire;
- 3: Pour donner des occupants aux terres qui n'en ont point;

4: Pour amener les cultivateurs à défricher les parties incultes de leurs terres afin de les mettre en culture en 1919.

Un bureau provincial du travail a été établi, et l'on tient des réunions publiques pour activer l'accomplissement de la tâche.

Saskatchewan.— Organisation de centaines d'assemblées dans les diverses parties de la province. Un grand nombre ont déjà eu lieu. Des mesures sont prises en vue du recrutement, dans les villes et villages, de tous les travailleurs aptes à rendre d'utiles services sur les terres. La répartition de cette main-d'œuvre se fera par les soins d'un bureau provincial du travail.

Manitoba.—Le programme est à peu près le même.

Colombie-Britannique.—Nul rapport n'a encore été reçu: on a seulement appris d'une manière générale que chacun se rend compte du besoin de fournir un effort suprême.

Observations générales.

Le Gouvernement fédéral fournit une aide supplémentaire en achetant mille tracteurs Ford qui seront distribués d'ici à deux mois, en se procurant des semences qu'il distribue entre les provinces, en prenant des mesures pour obtenir de la semence de plantes potagères et de plantes-racines, et en faisant auprès des autorités américaines les démarches nécessaires pour obtenir du maïs de semence.

Les rapports reçus font voir que cet été la superficie des terres mises en culture dans l'Ouest canadien sera plus grande que jamais, et qu'on s'occupe dès maintenant de la réalisation de projets tendant à faire défricher autant de terre nouvelle que possible cette année, afin d'y pouvoir faire une récolte en 1919.

Au point de vue général, on vise à concentrer l'exploitation agricole sur les céréales et les animaux de boucherie.

Les travailleurs.

La campagne en vue du recrutement de 25,000 garçonnetts sous les auspices de la Y.M.C.A. et des soldats du sol est aujourd'hui définitivement lancée. Il s'agit d'enrégimenter les jeunes gens de quinze à dix-neuf ans. On s'occupera de l'organisation de mesures propres à amener villes et villages à fournir des hommes qui consentiront librement à participer aux travaux des champs.

Quant à la note dont je parlais tantôt et qui fut approuvée par les gouvernements provinciaux quand elle leur eut été soumise, elle est ainsi conçue:

En chaque province le gouvernement provincial se constitue en comité de guerre pour les objets de la production et dans le but d'agir de concert avec la commission des vivres du Canada.

Objets.

1. a) Dès le printemps prochain, ensemencement en blé, avoine, orge et seigle d'autant de terre que possible;

b) Défrichement d'autant de terre que possible afin d'en obtenir une récolte en 1919;

c) Accroître dans toute la mesure possible le nombre des animaux des espèces bovine, ovine et porcine.

2. a) Dans les villes et villages, faire cultiver jardins et terrains vagues dans le but de récolter les légumes en aussi grande quantité que possible.

Ce travail doit être accompli par les soins des municipalités ou de corps déjà constitués, et de façon à ce qu'il s'exerce une effective surveillance.

b) Pour qu'il ne se perde point de déchets de cuisine dans les villes et villages, déterminer chaque chef de famille à se procurer et à élever un porc.

Méthodes.

1. Les gouvernements provinciaux doivent veiller à ce qu'une quantité suffisante soit mise à la disposition de leur province respective et y soit distribuée.

2. Les gouvernements provinciaux doivent se charger de se rendre compte de l'aide dont les cultivateurs pourront avoir besoin pour défricher en 1918 plus de terre qu'ils n'en défricheraient en temps normal, en vue de la récolte de l'an prochain.

3. Concours des ministères provinciaux de l'Agriculture pour obtenir des commandes de tracteurs automobiles et les transmettre à la commission des vivres, à Ottawa;

a) Concours des provinces qui feront en sorte que les départements de l'Instruction publique permettent le recrutement des écoliers sans que ceux-ci soient retardés dans leurs études par le fait de s'être absentés pour aller travailler sur la terre;

b) Concours des gouvernements provinciaux qui fourniront des garçonnetts comme recrues aux Soldats du sol, au moyen de conférences dans toutes les écoles primaires et secondaires, conférences dont l'objet sera de démontrer aux écoliers la nécessité d'aller s'employer chez les cultivateurs et d'aider à dégager la situation ouvrière;

c) En chaque ville et village, enrôlement volontaire de toute personne capable de vaquer aux travaux des champs.

4. Au moyen d'assemblées, par le canal des associations et des institutions municipales, pénétrer les gens des besoins de l'heure, dans le but d'obtenir en chaque municipalité et township l'établissement de comités qui mettront l'épaule à la roue;

a) En leur exposant de temps à autre, sans leur en rien cacher, la gravité de la situation, l'exposé étant accompagné de faits précis.

b) Par une série de discours prononcés, dans chaque province, par le chef et les membres du gouvernement provincial et d'autres citoyens en vue.

c) En demandant aux ministres du culte de chaque église, en Canada, de prêcher deux sermons au courant du mois de mars sur cette question, représentant instamment le besoin d'un surcroît de production des denrées alimentaires pour assurer la subsistance de ceux qui autrement seraient exposés à souffrir de la disette.

d) En s'assurant la collaboration de tous les journaux pour tenir constamment cette nécessité présente à l'esprit de la population.